

agroalimentaire, les initiatives de développement de marchés prises par tous les ministères fédéraux sont coordonnées par le biais du processus de la Stratégie de commercialisation des produits agroalimentaires (SCPAA). Selon ce processus, les associations industrielles, agissant au nom de leurs secteurs respectifs, élaborent leur propre stratégie de DCI et permettent ainsi au gouvernement de répondre aux demandes d'aide. D'autres exemples de coopération entre les secteurs public et privé seront donnés avec nos réponses aux diverses recommandations du rapport.

- Les programmes et services du gouvernement doivent s'adapter aux particularités de chaque province, région ou secteur économique. (page 18)

Le gouvernement accepte pleinement la recommandation voulant que les programmes et services gouvernementaux soient adaptés à chaque région. Les organismes de développement régional, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Bureau fédéral de développement régional - Québec, FedNor et Diversification de l'économie de l'Ouest de par leurs mandats d'aide aux PME et leurs responsabilités à l'égard des centres de services aux entreprises du Canada et des sociétés d'aide au développement des collectivités collaborent étroitement avec les sociétés canadiennes, dans leur propre collectivité, et leur fournissent des services de sensibilisation et d'éducation à l'exportation ainsi que d'autres services d'appui pour encourager les exportations. Ils fournissent un point de contact unique permettant aux PME d'accéder à d'autres services commerciaux fédéraux. De plus, comme il a déjà été mentionné, le gouvernement a incorporé les objectifs régionaux par le biais des Réseaux commerciaux régionaux (RCR), qui sont aussi chargés des Plans commerciaux régionaux - y compris le Répertoire des activités au pays.

2. Le Comité applaudit la récente décision du gouvernement fédéral de fournir à la SEE des fonds supplémentaires de 50 millions de dollars. Le Comité recommande que cette somme soit consacrée aux PME. (page 28)

Dans le Discours du budget de mars 1996, le gouvernement a déclaré que les 50 millions \$ ajoutés aux capitaux propres de la SEE seraient utilisés pour établir des mécanismes de financement à l'exportation et des partenariats à risques partagés. La SEE examine conséquemment une nouvelle initiative selon laquelle une partie de ce capital serait utilisée pour appuyer une approche de portefeuille du cautionnement et de l'assurance-investissement à l'étranger (AIE) qui réduirait le temps requis pour offrir ces produits aux PME exportatrices en abaissant le niveau de diligence raisonnable requis.

La SEE offre déjà un appui substantiel aux PME, et cet appui n'a cessé de s'accroître depuis 1990 en termes de volume d'affaires supportées et de nombre de clients servis. La SEE a pris diverses initiatives pour combler les lacunes de financement rencontrées par les PME exportatrices, y compris l'établissement de l'Équipe des exportateurs en essor, l'appui de Northstar Trade Finance (dont la marge de crédit a été plus que doublée en juillet 1996) ainsi que l'élaboration et l'introduction du Programme de la garantie générale sur les créances (PGGC) - dont l'exécution a été confiée aux institutions financières. Toutes ces initiatives ont été fort bien reçues par les PME exportatrices et semblent avoir comblé de véritables lacunes au plan du financement et de l'assurance à l'exportation.

3. Le Comité a été fort impressionné par les nouveaux programmes et services de la SEE destinés aux PME, notamment l'Équipe des exportateurs en essor et le Programme de la garantie générale sur les créances (PGGC). Le Comité recommande que ces programmes fassent l'objet d'un suivi en vue de leur renforcement éventuel. (page 28)

L'Équipe des exportateurs en essor s'est avérée une initiative fort réussie, un plus grand nombre de PME exportatrices étant servies chaque mois et le niveau des exportations appuyées continuant à s'accroître. La SEE a maintenant complété l'Équipe des exportateurs en essor avec sa nouvelle Équipe des transactions des PME, qui a pour mandat de trouver des moyens de financer ou de garantir les transactions à moyen terme des PME. La SEE poursuit aussi son travail sur le développement de nouveaux produits pour les PME.